

Domaine :

Droit - Economie - Gestion

Mention :

Droit des assurances

UFR/Institut :

UPEC - UFR de Droit

Type de diplôme :

Master

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 3

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Niveau de sortie :

Niveau I

Lieu(x) de formation :

Créteil - Campus André Boulle

Durée des études :

2 ans

Accessible en :

Formation initiale,
Formation continue,
Formation en alternance

Présentation de la formation

- Le Master 2 se dédouble en une formation initiale et une formation par apprentissage qui permet d'associer la pratique en entreprise et l'enseignement universitaire de haut niveau.
- Maîtrise du droit des assurances (assurances de personnes et assurances de dommages) et du droit de la responsabilité (civile, administrative et régimes spéciaux)
- Le Master 2 dispose de son propre réseau d'entreprises partenaires pour la formation en apprentissage
- Proximité avec le monde professionnel (enseignements, stages, apprentissage).

Le Master 2 s'adresse à des juristes qui ont déjà acquis avec un master 1 de droit privé une solide formation générale et qui souhaitent se spécialiser dans le domaine du droit des assurances et de la responsabilité. Le Master 2 a pour objectif de former des juristes capables de couvrir tous les métiers de l'assurance : rédaction de contrats, contentieux, gestion de sinistres, protection juridique, distribution de l'assurance, etc. .

Capacité d'accueil

45 (FI et FA) - Formation en alternance accessible en Master 2ème année

Compétence(s) visée(s)

Le Master 2 vise à apporter aux étudiants une formation complète en droit des assurances et de la responsabilité : assurances de dommages et de personnes (y compris assurance de groupe) ; Responsabilité civile et administrative ; Droit spéciaux de la responsabilité et des assurances : construction, transport (dont accidents de la circulation), dommage corporel ; Mécanismes fondamentaux de l'assurance : distribution, réassurance, régulation du secteur, grands risques ; Mise en œuvre pratique des mécanismes juridiques de l'assurance et de la responsabilité : transaction, règles procédurales spécifiques, recours des tiers payeurs, évaluation du dommage corporel, fonds de garantie.

Poursuites d'études

Une poursuite d'études est possible soit dans le cadre d'un autre M2 complémentaire (santé, transport, banque, gestion des risques, construction), soit dans le cadre d'un doctorat à l'UPEC, sur un sujet de droit des assurances ou de droit des obligations.

Débouchés professionnels

Le Master 2 permet de préparer les étudiants à tous les métiers de l'assurance : courtage, gestion de sinistres, rédaction de contrats, développement produits, expertise, prospective sur les risques. Les étudiants ayant déjà obtenu le diplôme exercent ces métiers dans les grands groupes d'assurance, notamment les entreprises partenaires de la formation en apprentissage (Axa, Generali, Allianz, Groupama...), mais également dans les services juridiques

des grandes entreprises publiques ou privées, dans des cabinets d'avocats spécialisés, dans le secteur public (Fonds de garantie, organismes de sécurité sociale) ou encore dans le secteur associatif (associations d'aide aux victimes) et mutualiste (mutuelles, institutions de prévoyance)

Environnement de recherche

Centre de recherche MIL (Marchés – Institutions – Libertés)

Organisation de la formation

Le Master 2 se déroule sur deux semestres, en formation initiale comme en formation par apprentissage.

Stage / Alternance

Master 2, formation initiale : Le stage professionnel est obligatoire sur une période de trois mois minimum

Master 2, formation en alternance : Contrat d'apprentissage d'un an (15 jours en entreprise et 15 jours à l'université)

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances en Master 2 comporte une session unique pour chaque semestre. Les matières fondamentales (responsabilité civile approfondie, assurances de dommages, assurances de personnes) font l'objet d'un contrôle continu..

L'évaluation comporte des examens écrits et/ou oraux, selon les matières, et la soutenance d'un mémoire (FA) ou d'un rapport de stage (FI)

Calendrier pédagogique

Master 2, formation initiale : début octobre à mi avril

Master 2, formation en alternance : De septembre à septembre

Modalités d'admission en formation initiale

Les candidats doivent être titulaires d'un Master 1 en droit. Ils doivent avoir obtenu la moyenne à l'unité fondamentale des deux semestres de M1 et validé un enseignement semestriel de droit des assurances en L3 ou en M1 avec une note supérieure ou égale à 12/20. Les candidats doivent avoir obtenu de bons résultats en droit des obligations (contrat – responsabilité – régime de l'obligation) et validé une ou plusieurs matières liées à l'assurance en L3 ou en M1 (droit immobilier, droit de la sécurité sociale, droit de la santé, droit des transports, etc).

Modalités d'admission en formation par apprentissage

Les mêmes conditions qu'en formation initiale, plus :

Les candidats doivent avoir effectué au moins un stage dans le secteur de l'assurance (ou mutualiste) ou avoir obtenu au moins deux mentions en M1 et en licence.

Par ailleurs, les candidats ne seront définitivement admis à s'inscrire qu'à la condition d'être recrutés par une entreprise selon ses propres critères et avec ses propres techniques de recrutement.

Candidature

En MASTER 1 : La phase de candidature se déroulera du 22 mars jusqu'au 18 avril 2023.

<https://candidature.monmaster.gouv.fr/>

- Etudiants ou adultes en reprise d'études : candidature MASTER 2 sur <https://candidatures.u-pec.fr>
 - Etudiants internationaux (procédure Campus France) : consultez le site www.campusfrance.org
 - Etudiants internationaux (hors Campus France) : candidature sur <https://candidatures.u-pec.fr>
- Pour plus d'informations, contactez la scolarité du diplôme.

Partenariats

Partenariat avec le CFA SUP 2000 pour le M2 en formation par alternance

Responsables pédagogiques

Responsable de Mention : Paul GROSSER

Responsable de Parcours : Paul GROSSER & Olivier LITTY

Scolarité

Université Paris-Est Créteil

Faculté de droit

Bât. A – Bureau A028

83-85, avenue du Général de Gaulle

94 000 Créteil

01 56 72 60 15

massresp-droit@u-pec.fr

